

## Face à Macron, les «Solidaires» cherchent l'angle d'attaque

PAR DAN ISRAEL  
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 16 JUIN 2017



Au congrès de Solidaires, une partie des organisateurs locaux. © D.I.

Descendre dans la rue, quitte à ne pas être suivis par les autres syndicats ? Attendre la rentrée et tenter d'ici là de construire le rapport de forces ? Réunis pour leur septième congrès national, les 400 représentants de l'union syndicale Solidaires réfléchissent à la façon d'affronter le président et ses réformes.

**Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), de notre envoyé spécial.-** Dans une petite allée protégée du chaud soleil breton, une partie de Mòlkky, ce jeu de quilles finlandais qui a séduit la France il y a plusieurs saisons déjà, s'improvise. La plupart des compétiteurs portent un gilet rose sur le dos. À quelques mètres de là, dans une salle, on débat rudement de la pertinence de recommander ou non « *une appropriation des moyens de production par les travailleurs* », voire de prôner la « *socialisation des outils de travail* », si ce n'est « *l'autogestion* ». À Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), le septième congrès national de l'union syndicale Solidaires bat son plein. Né en 1998, le jeune syndicat se définit comme « *antiraciste, féministe, écologiste, internationaliste, anticapitaliste* », et revendique un peu plus de 100 000 adhérents, qui se retrouvent en congrès tous les trois ans.

Au Palais des congrès, se sont rassemblés, du mardi 12 au jeudi 16 juin, 400 délégués de toute la France, représentant 43 organisations ou fédérations professionnelles (dont de nombreux syndicats siglés SUD), et 60 sections départementales. Leur mission : « *Définir collectivement la façon d'organiser, massivement et unitairement, les ripostes, dans nos entreprises et nos administrations, et dans la rue* »,

clamait le communiqué officiel. Solidaires **n'a pas atteint** le seuil de représentativité qui lui permettrait de participer aux négociations officielles sur les questions sociales, mais le syndicat ne cache pas ses positions. Dans les commissions, pendant les plénières, dans les nombreux tracts et les « *résolutions d'actualité* » envoyées de toute la France, le nouveau président de la République et son gouvernement sont considérés d'un très mauvais œil, tout comme leur **calendrier très serré** de réformes annoncées.



Au congrès de Solidaires, une partie des organisateurs locaux. © D.I.

Face aux mois qui s'annoncent et à la politique suivie par Emmanuel Macron, les organisateurs ont ménagé un temps, mercredi soir, pour débattre de l'actualité politique et sociale. La grande salle est presque pleine. Pour lancer les discussions, Denis Turbet-Delof, l'un des secrétaires nationaux du syndicat, évoque « *un scénario cauchemardesque* », « *une politique absolument négative qui va fragiliser en priorité les plus fragiles* ». À ses côtés, Margaux Leduc Leroy, l'une des jeunes responsables de SUD Santé-Sociaux, appelle à voir, sous « *le vernis du mouvement* », « *l'ultralibéralisme assumé* » par l'Élysée, qui annonce « *une diminution du droit des salariés, la dégradation des conditions de travail et*

*une plus grande liberté accordée aux patrons* ». Le ton est donné et il n'est pas différent de celui qu'on entend dans les couloirs.

Sur *mediapart.fr*, un objet graphique est disponible à cet endroit.

« *La politique de Macron, on y a déjà goûté avec la loi à son nom, puis la loi travail, et elle implique des reculs sociaux* », affirme Véronique Poulain, membre de la section SUD Commerce et salariée de Solidaires. Elle prend deux exemples : « *La loi a déjà simplifié le travail du dimanche. On prétend que c'est sur la base du volontariat, mais c'est faux ! Quand tu arrives dans une entreprise, on te dit qu'on est en manque d'effectifs, et qu'on t'embauche pour travailler du vendredi ou lundi. Il est où le choix ?* » Quant au référendum d'entreprise vanté par le gouvernement, elle sera « *prête à entendre qu'il est démocratique quand les salariés pourront organiser un référendum pour imposer à leur patron le paiement d'un 13<sup>e</sup> mois...* »

La militante raconte qu'elle a attendu 2006 pour s'intéresser aux questions du monde du travail. « *Au départ, j'étais jeune, je ne faisais pas du tout attention à tout ça. Les accords collectifs, le droit du travail, on sait que ça existe, mais ça paraît loin et on ne t'apprend pas ça à l'école* », raconte-t-elle. Elle se rend alors progressivement compte que, dans son entreprise (un réseau de boutiques qu'elle a quitté en signant un accord de confidentialité), les accords signés au niveau national ne sont pas respectés. C'est le début de son engagement. « *J'ai découvert qu'il y avait énormément d'abus, et une grande détresse de la part des salariés. Ils devaient savoir que des gens étaient là pour les aider à faire respecter leurs droits, à ne pas être exploités... J'y crois à fond !* »

Peggy Durlin, une militante du Crédit agricole de Gironde, conseillère clientèle « *dans la pampa bordelaise* », s'inquiète de son côté des projets de fusion des instances représentatives du personnel, qui recouvrent, selon elle, « *une volonté de casser le CHSCT [le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail]* ». Représentante de son entreprise aux comités nationaux de Solidaires, membre de la commission santé au travail et

formatrice pour les élus membres des CHSCT, Peggy Durlin explique : « *Le CHSCT est encore pour le moment un truc hyper-costaud sur les questions de sécurité et de santé : quand on visite le chantier de construction d'une agence, notre avis compte, on est respectés. On a récemment fait fermer une agence pour suspicion de présence d'amiante. L'employeur écoute et agit car il a une obligation de résultat dans ces domaines. Par exemple, en cas d'accident, si un juge constate que les remarques du comité n'avaient pas été suivies, cela peut faire mal.* »

Souriante et déterminée, la syndicaliste connaît bien son sujet. Pourtant, elle a parfois du mal à faire passer ses messages. « *Les gens pensent que les réformes, c'est irrémédiable, ils ne se posent même pas la question de savoir si elles vont apporter du mieux, dit-elle. La plupart de ceux avec qui je discute sortent peu d'une réflexion basée sur ce qu'ils entendent toute la journée à la radio et à la télé. Et dès qu'on leur oppose des arguments allant contre le discours dominant, ils sont perdus.* »

Dans les discussions, on le comprend vite, la période est particulière pour les militants. Il y a d'abord le raz-de-marée électoral de Macron. « *Nous ne nous faisons pas d'illusion sur la possibilité d'organiser de grosses manifestations en juillet et en août. Dans une séquence post-électorale, on sait qu'il est assez compliqué de construire rapidement de la mobilisation sociale, reconnaît aisément Éric Beynel, l'un des deux porte-parole de l'organisation. Et le gouvernement veut profiter de cette période pour aller le plus vite possible.* » « *On est passé de l'ère politique telle que nous la connaissions, celle de l'État-nation, à celle d'une France-entreprise. La France doit être compétitive, concurrentielle, dégager des marges...*, complète Cécile Gondard-Lalanne, l'autre porte-parole. *La responsabilité du mouvement social dans son ensemble, et pas seulement du mouvement syndical, est énorme. Avec une assemblée toute acquise à Macron, nous serons le seul contre-pouvoir dans les mois à venir.* »

## Y aller seuls, ou non ?

L'union Solidaires n'est pas invitée aux concertations organisées par le gouvernement. Et elle assure s'en porter très bien. « *Au vu des premiers retours, cela ne nous manque pas, car le gouvernement a une position malhonnête, affirme Éric Beynel. Ils ne mettent rien sur la table, mais à la fin, ils sortiront un petit tableau en disant qu'ils ont passé tant d'heures, tant de réunions avec les syndicats. S'il s'agit de rester sur le fond des réformes annoncées, pour nous, il n'y a de toute façon rien à négocier, c'est non !* »

Cette position, les représentants réunis à Saint-Brieuc la partagent tous, sans équivoque. Mais les avis sont plus nuancés sur les conséquences qu'il faut en tirer. « *Nous avons une série de militantes et de militants qui ont une envie d'action immédiate, car ils voient les enjeux qui s'annoncent, remarque Cécile Gondard-Lalanne. Mais ils ne sont pas fous, ils voient que la période n'est pas idéale pour mobiliser à la hauteur de ce qu'il faudrait. La contre-offensive est bien sûr importante, mais longue à construire.* »

Employé des Finances publiques, membre de la section des Côtes-d'Armor et à ce titre l'un des organisateurs du congrès, David Cocault confirme ces propos : « *Nous avons été très proches de Nuit Debout et nous n'avons aucun problème avec ce type de mobilisation. Quelle qu'en soit la forme, nous y participerons, nous nous mobiliserons, assure-t-il. Mais on aimerait aussi pouvoir compter sur une vraie intersyndicale, au minimum à l'identique de celle de l'an dernier : CGT, FO, Solidaires et FSU... On n'y est pas encore.* » En effet. Le gouvernement **joue habilement** des diverses stratégies syndicales, et un front uni est loin d'être constitué. La CFDT n'en sera pas, sans surprise, et FO tergiverse pour le moment.

Alors, que faire ? « *L'organisation se retrouve face à une question récurrente, qui la traverse régulièrement, explique le sociologue Jean-Michel Denis, présent à tous les congrès Solidaires depuis le premier, en 1998, et qui consacre des enquêtes régulières au mouvement. L'union Solidaires doit-elle seulement être un aiguillon du mouvement syndical, en direction de la CGT notamment, qui est généralement*

*considérée comme de taille suffisante pour lancer à elle seule des luttes conséquentes ? Ou bien, malgré une taille modeste, doit-elle privilégier son autonomie, en faisant le constat de la crise du milieu syndical et en agissant sans les autres ?* »

C'est exactement ce débat qui agite les rangs des congressistes, et qui a nourri la discussion organisée mercredi soir. Du côté de ceux qui appellent à agir immédiatement, en se lançant dans la bataille de la rue sans attendre, on entend les militants qui animent **le Front social**, une coalition de plusieurs sections syndicales, SUD et CGT notamment, alliées avec divers membres des mouvements sociaux. Ils ont organisé et réussi **la première manifestation de l'ère Macron**, le 8 mai. Le mouvement appelle à une nouvelle mobilisation le 19 juin dans une vingtaine de villes, dont à Paris devant l'Assemblée nationale à 18 heures.



© D.I.

Dans la salle de Saint-Brieuc, Laurent Degousée, coresponsable de SUD Commerce et l'un des initiateurs du Front social, motive ses camarades : « *La riposte, elle se prépare maintenant, pas à la rentrée ! Le Front social a l'ambition d'essayer d'unifier tous les fronts de lutte, avec des camarades de la CGT ou d'autres syndicats, mais aussi avec des plus jeunes, qui peuvent être plus radicaux, et avec les quartiers populaires. On a tout un tas de gens qui se battent, mais ils se battent seuls.* » Gaël Quirante, secrétaire départemental de SUD Poste Hauts-de-Seine, abonde : « *On a un gouvernement de combat contre nous, et on n'a pas de plan de lutte. Il faut se battre maintenant, ça devrait être le rôle de Solidaires d'y appeler.* » Dans cette dynamique, SUD Rail annonce avoir carrément déposé un préavis de deux mois, pour juillet et août. « *Nous, on est prêts !* », lance un de ses délégués.

D'autres sont bien plus réservés. « Une date de mobilisation très tôt à la rentrée, c'est l'optimum de ce qu'on peut obtenir compte tenu de l'état des forces syndicales aujourd'hui », estime un délégué de Clermont-Ferrand, qui appelle plutôt à multiplier les actions originales dans l'intervalle. D'autres dans la salle demandent eux aussi que le secrétariat national réalise des tracts, voire des vidéos, à faire circuler pendant l'été, sur les plages ou les scènes de festival.

Finalement, comme elle l'indique dans le texte issu de la discussion, **disponible sous l'onglet Prolonger**, l'organisation explorera les deux options. Elle appellera à défiler le 19 juin, tout en ayant conscience que ce type de mobilisation restera symbolique, et elle fera tout pour prévoir une grosse journée de manifestations et de grèves début septembre. Elle a d'ailleurs déjà commencé à travailler, en invitant la semaine dernière les autres syndicats à réfléchir en intersyndicale, jeudi 8 juin. La CGT, FSU, la CNT et l'Unsa ont répondu présents. Mais ni la CFDT, ni FO.

Sortir du « culte de la grève »

Dans la salle, beaucoup des débatteurs ont participé à Nuit debout au printemps dernier, quelle que soit la forme que ce mouvement hétérogène a pris dans leur ville ou région, et se déclarent prêts à participer de nouveau à de tels rassemblements dans le futur. Et au fond, sur tous ces débats, l'ombre de la mobilisation contre la loi travail, de mars à juillet 2016, pèse lourdement. « L'an dernier, il y a eu trois mois fastes de mobilisation, avec des manifestations assez importantes, et des grèves, c'est vrai, mais le nombre de salariés impliqués n'était quand même pas massif », estime David Cocault, des Côtes-d'Armor.

« On est dans un monde où les gens ont peur de perdre leur emploi, et donc de faire grève ou de manifester. Je comprends, évidemment. Ils sont prêts à faire des sacrifices pour garder leur job et rembourser leurs crédits », souligne Véronique Poulain, de SUD Commerce. Elle insiste aussi sur la violence policière, qui a, selon elle, détourné des cortèges des militants. Et elle sait de quoi elle parle : le 26 mai 2016 à Paris, elle était juste à côté de Romain D. **lorsqu'il a été atteint à la tête** par l'éclat d'une grenade de désencerclement,

lancée sans justification. La grenade lui a explosé sur le pied, avant de toucher son voisin. L'IGPN et un juge d'instruction enquêtent et l'ont auditionnée, sans suite pour le moment.



Au palais des congrès de Saint-Brieuc, le 14 juin. © D.I.

« Le mouvement autour de la loi travail n'a pas été principalement un mouvement syndical, rappelle aussi Margaux Leduc Leroy. **La première grosse manifestation du 9 mars** a été lancée par des collectifs sur internet et par une pétition massive en ligne, et les syndicats étaient clairement sur la réserve. » La syndicaliste a été porte-parole du mouvement Jeudi noir, qui squattait des immeubles parisiens vides pour lutter contre le mal logement, et est une habituée des formes alternatives de mobilisation. Elle appelle à sortir du « culte de la grève ». « Le nombre de jours de grève, ce n'est pas forcément l'alpha et l'oméga des luttes sociales. L'outil qui m'intéresse, c'est celui qui permettra de toucher le plus de gens possible, défend-elle. Cet été, il fait beau, on aurait peut-être intérêt à organiser des pique-niques militants. Sortir deux bouteilles et une table devant chez soi, distribuer des tracts en expliquant ce que veut faire le gouvernement contre les salariés et en offrant des verres, c'est une action aussi, et ça peut être efficace. »

Ce type de discours fleure bon le choc des générations. Un point qui, comme ailleurs, est une source d'interrogations pour le mouvement. « Ce n'est pas parce que Solidaires est un jeune syndicat que ses militants le sont, jeunes. L'organisation est confrontée au départ à la retraite de ses fondateurs, une génération formée dans les années 1970, généralement dans les rangs de l'extrême gauche, rappelle le sociologue Jean-Michel Denis. **Quid du renouvellement de générations, à la fois en termes de nombre de militants, et d'identité ?** »

Le sociologue souligne surtout que, dans son ensemble, « *le mouvement syndical n'est pas gagnant depuis longtemps et ne semble plus en mesure de peser véritablement contre les réformes des gouvernements successifs* ». « *Ça laisse des traces, évalue le chercheur. Les militants sont toujours autant convaincus, voire plus, de la justesse de leur combat, mais une forme de pessimisme est apparue.* » Mercredi soir, l'un des derniers à prendre la parole, militant chez SUD Rail, incarne au mieux cette analyse. « *Oui, nous avons échoué avec la loi travail, mais je crois qu'on a raison de continuer à essayer, et de continuer à espérer !* », a-t-il lancé. Son intervention a été très applaudie.

### **Boîte noire**

Je me suis rendu au congrès de Solidaires le 14 juin. Toutes les personnes citées ont été interrogées sur place.

Étant donné que le Palais des congrès ne proposait pas d'autres formes de restauration, j'ai accepté l'invitation amicale du syndicat, et ai bénéficié de deux repas offerts par l'organisation.

### **Prolonger**

Voici le texte issu de la discussion d'actualité, mercredi soir au congrès :

**Face à l'urgence sociale construire une mobilisation large et unitaire dans la rue, dans les entreprises et les administrations avec les salarié-es, précaires, chômeurs-euses, étudiant-es, retraité-es!**

### **Un coup d'État démocratique**

La recomposition politique menée par E. Macron n'aura pas fait illusion longtemps sur la réalité de la politique menée par son gouvernement : c'est celle d'un ultra-libéralisme assumé qui va encore un peu plus servir les intérêts des plus privilégiés, au détriment de la majorité de la population.

Après une simagrée de concertation qui a peut être pu convaincre certains syndicats qui voulaient l'être, la réalité s'est vite imposée : une méthode d'adoption en accéléré, par ordonnances avec un planning de réunions lors de la période estivale, pour éviter tout mouvement de contestation.

Une réforme qui déséquilibre encore un peu plus le rapport de force entre salarié-es et patronat, pour la plus grande satisfaction du Medef .

Ces nouvelles dispositions vont diminuer les droits des salarié-es, dégrader leurs conditions de travail, tandis que tous les moyens sont donnés au patronat : modification possible des salaires et des conditions de travail, voire du contrat de travail lui-même au niveau de l'entreprise, plafonnement imposé des indemnités prud'homales suite à un licenciement abusif, pour savoir enfin combien coûtera un-e salarié-e dont on se débarrasse ! Intégrés à ces projets, de nouvelles remises en cause des institutions représentatives du personnel (IRP) avec de nouvelles propositions de fusion d'instances. L'enjeu est clair et vise la remise en cause de la présence et du droit syndical existant , la santé et les conditions de travail pourraient être les grands perdants avec la disparition du CHSCT.

Globalement il s'agit d'un approfondissement des lois El Khomri, Rebsamen et Macron mais ce projet vise un changement majeur du contexte de la négociation, de la représentation et in fine de la lutte syndicale en France.

### **Une volonté de réformer la protection sociale très vite**

L'agenda du gouvernement a mis très clairement le chômage et les retraites à l'ordre du jour rapidement.

L'assurance chômage va profondément changer : sa gouvernance et son financement sont sur la sellette. Il s'agit de durcir les contrôles sur les chômeurs-euses avec la fin des indemnités après deux refus d'un emploi, en faisant passer le tout par un élargissement de l'accès à la formation.

La réforme des retraites est également présentée comme une réforme phare, qui là aussi reprend les discours éculés sur les menaces sur le système par répartition, poussant à basculer vers un système par points pour tous les statuts qui va se traduire par une dégradation de la pension ou d'un recul toujours plus lointain de l'âge du départ à la retraite.

### **Les discours sécuritaires n'ont pas disparu, au contraire...**

Après la prolongation de l'État d'urgence, on annonce de nouvelles lois anti-terroristes intégrant les mesures de l'Etat d'urgence dans le droit commun, une « task force » à l'Elysée, tandis que la politique internationale actuelle qui ne cherche pas à répondre aux causes du terrorisme se place dans la continuité du gouvernement précédent.

Les dérives d'une répression qui pourra continuer de s'abattre sur des militant-es, des jeunes de quartier, sur les migrant-es ne sont pas prêtes de s'arrêter dans ce contexte sans même un regard judiciaire, le pouvoir étant concentré dans les seuls mains des préfets.

### **Nos défis, nos urgences**

Le défi du syndicalisme dans cette période qui voit l'arrivée d'un nouveau gouvernement est de rapidement réaffirmer la légitimité des luttes sociales face à l'apparence de légitimité politique qui va sortir de fait des urnes. C'est pour cette raison que Solidaires a inscrit son action en amont de la période électorale dans le collectif « Nos droits contre leurs privilèges ».

Dans ce contexte, les revendications que nous portons comme les propositions de mobilisation que nous faisons doivent s'articuler à différents niveaux. Il nous faudra permettre non seulement l'engagement unitaire des équipes militantes, construire des mobilisations massives dans les entreprises, services, administrations mais aussi chez les précaires, chômeurs et dans la jeunesse en particulier continuer à œuvrer en lien avec les franges dites radicales et les nouvelles formes de mobilisation. Cette démarche n'est pas une nouveauté pour Solidaires, car nous sommes souvent dans cette position charnière entre le syndicalisme, les mouvements sociaux et les différentes formes de luttes.

Dans cette période marquée par les divisions et par la remise en cause des formes de représentation institutionnelle notre syndicalisme a sans doute un rôle particulier. L'un des premiers enjeux est bien de travailler à des cadres d'intersyndicales les plus larges possibles au plan national mais aussi et surtout au niveau local, ce niveau est et fut déterminant dans la construction des grèves et des blocages. L'enjeu est aussi de participer et de construire des mobilisations dans et hors les entreprises et services avec les équipes

syndicales et les mouvements sociaux. Notre poids dans le rapport de forces passera par la construction de grèves fortes dans les secteurs les plus nombreux possibles, privé et public, ce qui n'a pas été possible pendant la précédente mobilisation. Nous n'avons pas vocation à n'être que dans le témoignage.

Il faudra tenir compte de plusieurs éléments : le fait que les organisations syndicales réagissent de manière différenciée dans cette période mouvante, et que des recompositions syndicales peuvent se dessiner, le fait que les contradictions politiques internes dans le gouvernement peut le faire vaciller en cas de contestations sociales, notre cohérence et notre unité feront notre force.

Il ne faut pas oublier, de plus, le fait que les enjeux sociaux se déclinent sur différents terrains

les questions écologiques (NDDL, Bure...), les enjeux sécuritaires et démocratiques (état d'urgence, mobilisations anti-racistes...) mais aussi la présence encore forte de l'extrême droite sont aussi susceptibles de jouer sur ces contradictions.

Tirant le bilan de la lutte sur la loi travail Solidaires travaillera à l'articulation entre les secteurs immédiatement concernés (dans le privé) et les autres (le public), y compris face à des d'attaques décalées dans le temps, Solidaires travaillera aussi à favoriser le travail en commun de toutes les équipes syndicales dans les cadres professionnels mais aussi interprofessionnels locaux, en particulier, articulant nos actions professionnelles avec des mobilisations type « nuits debout » ou dans des cadres comme « nos droits contre leurs privilèges, « front social », « on bloque tout » etc.

On ne peut pas aujourd'hui faire l'économie d'un débat, entre organisations syndicales, avec les salarié-es, sur le blocage de l'économie et de la production, donc sur la grève générale. Sans pour autant tomber dans l'incantation, en mesurant toutes les difficultés, mais sans en négliger les enjeux et la nécessité.

**Notre syndicalisme, nos luttes sont plus que jamais essentielles !**

Cette impasse libérale et capitaliste ne peut conduire qu'à exacerber la violence sociale subie par les plus précaires, la répression, et également favoriser une alternative qui se trompe de colère avec l'extrême droite.

Pour Solidaires, il faut partout et à tout moment convaincre de nos alternatives, reprendre la rue, ce qui veut aussi dire être au plus près des salarié-es, chômeur-euses, précaires, étudiant-es, retraité-es et de l'ensemble de la population que ce soit dans les entreprises, dans les administrations, dans les lieux publics.

C'est pourquoi il faut de toute urgence revendiquer et obtenir :

- L'abrogation de la loi travail,
- Le partage du temps de travail à 32h sans perte de salaires,
- La création massive d'emplois pour la transition écologique et la satisfaction des besoins liés à l'environnement,
- Une augmentation immédiate et générale de 400 € et un SMIC porté à 1700 €
- Des services publics avec des moyens pour satisfaire les besoins fondamentaux et la conquête des droits sociaux

Repartir des droits de chacun-e, et faire le lien avec tous les sujets collectifs et sociétaux reste un défi de notre syndicalisme anti-capitaliste face à la puissance des médias principaux, face aux puissants qui ne veulent pas changer ce système qui leur profite.

Lors du conflit sur la loi travail, des ponts se sont créés entre les luttes, aussi avec ceux et celles qui n'ont pas de syndicats ou s'en défient. D'autres mobilisations (8 mars journée internationale pour les droits des femmes, 19 mars, marche de la dignité, lutte contre l'extrême droite) ont démontré la pertinence de ces cadres élargis de lutte.

Il faut continuer, de la manière la plus unitaire possible, et en ouverture avec ceux et celles qui luttent pour une réelle transformation sociale, écologique, féministe. Nous devons mettre notre outil syndical au service de ces constructions et dans le même temps nous devons aussi collectivement construire et porter ensemble cet outil.

**Dans l'immédiat l'Union syndicale Solidaires appelle :- à porter partout, dans nos entreprises et administrations les analyses des «contre-réformes» à venir- à construire et participer aux initiatives intersyndicales locales et nationales- à construire la convergence des luttes, pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale et dans le respect des valeurs que nous portons et à soutenir les luttes engagées dans les différents secteurs. - à engager sans attendre la bataille pour le code du travail en ; - manifestant le 19 juin dans de nombreuses villes à l'appel des intersyndicales et des collectifs locaux du front social, - aidant à la coordination de l'activité des fédérations et solidaires locaux impliqués dans les différents collectifs engagés dans la lutte, - préparant les conditions d'un mouvement d'ampleur prenant appui sur une multiplicité d'initiatives tout au long de l'été pour harceler le gouvernement. Dans ce cadre nous appelons à manifester massivement le 30 août à Jouy-en-Josas contre l'université d'été du MEDEF - en proposant de nouvelles initiatives dans le cadre le plus unitaire possible dès le début septembre en construisant un mouvement fort appuyé sur une grève large, unitaire et intersyndicale.**

Saint-Brieuc le 15 juin 2017

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.